



Cadre Logistique du Projet

Titre du Projet	Conservation des espèces d'arbres menacées dans trois Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIP) de Guinée			
Organisation	Royal Botanic Gardens, Kew (RBGK)			
Objectif : Améliorer l'état de conservation in situ des 27 espèces d'arbres globalement menacées (CR et EN) en Guinée, en se concentrant sur 13 espèces d'arbres cibles qui se trouvent dans trois Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIP) en Guinée.				
Résultats attendus : Mesures prises pour protéger et inverser la perte de nombreuses espèces d'arbres menacées d'extinction en Guinée par le biais de plantations communautaires locales et de projets de création et d'entretien de pare-feu, incorporation d'espèces indigènes CR / EN en voie de disparition dans les projets de reboisement du gouvernement. Sensibiliser au niveau national, en particulier parmi les écoliers, que a) des espèces d'arbres rares et endémiques de Guinée existent, et b) sont très menacées et doivent être protégées.				
Objectifs	Résultats	Activités	Indicateurs	Budget demandé pour atteindre l'objectif
Objectif 1 En faisant pousser des arbres à la pépinière HNG-UGANC et dans les pépinières scolaires et villageoises, augmentez de 10% en 3 ans le nombre d'individus connus et réduisez les menaces d'incendie de 50% pour 13 espèces d'arbres globalement EN / CR dans les trois Zones Tropicales Importantes de Plantes en Guinée.	R.1.1 Trois pépinières des arbres établis dans les écoles et villages des communautés locales a cote de chaque des trois ZTIPs, et amélioration de la pépinière a HNG-UGAN, par la fin an 1.	A.1.1.1 les communautés locales ont consultées, convenus et désignée des zones dans les écoles et villages pour les pépinières, convenu de conditions et fournir la main d'œuvre et construire. A.1.1.2 Equipement et matériaux pour la construction des pépinières sont achetées par le projet et fournies aux communautés. A.1.1.3 Formation donnée aux communautés dans la construction et l'entretien des pépinières, l'utilisation correcte des matériaux et la propagation des plantes, soutenue par RBGK et ONG-AGEDD.	Nombres des espèces d'arbres globalement menacées bénéficiant des actions de conservations (globale) : 27 Nombres et catégories des bénéficiaires directs bénéficiant des types d'éducation et formation divers (global) : 10 étudiants masters, 9 enseignants, 12 partenaires, 15 ecoguards/forestiers. Stratégie de sortie (SS): Renforcer les capacités des acteurs locaux et des communautés pour poursuivre les activités de conservation.	£192500

	<p>R.1.2 La récolte des graines des 13 espèces d'arbre CR/EN fournit 1800 graines pour multiplier dans les pépinières d'ici la fin d'an 1 et an 2.</p> <p>R.1.3 Les pépinières produisent 250 à 300 semis d'arbres EN / CR par an à 1,5 an et 2,5 ans pour la plantation d'enrichissement avec protection contre les incendies dans l'habitat, pour l'incorporation dans les programmes de reboisement, pour la plantation en arboreta, jardins botaniques, écoles locales (avec interprétation pour éduquer), et à vendre au public jardinier.</p> <p>R.1.4 Des pares-feux ont été installés et entretenus pour protéger les pertes</p>	<p>A.1.2.1 Les données existantes ont été examinées et utilisées pour planifier l'emplacement et le moment de la collecte des semences de 13 espèces d'arbres EN / CR.</p> <p>A.1.2.2 Autorisation obtenue pour récolter les semences, missions de collecte exécutées, semences obtenues et livrées aux pépinières.</p> <p>A.1.3.1 Les pépinières communautaires locales sont surveillées chaque semaine par des rapports téléphoniques et des inspections mensuelles pendant la phase de propagation de janvier à juin pour s'assurer que les plants sont disponibles pour la plantation en juin de l'an 2.</p> <p>A.1.3.2 Les modèles de germination et les taux de croissance sont surveillés à la pépinière HNG-UGANC pour développer des protocoles à utiliser dans la propagation future.</p> <p>A.1.4.1 Réunions communautaires pour convenir d'accepter les pares-feux tenus au début du projet ; accord sur</p>	<p>Nombres et catégories des bénéficiaires directs (Formation des moyens d'existence durables ; niveau du projet): 200 membres des communautés dans 10 communautés</p> <p>Nombre des espèces d'arbres globalement menacées bénéficiant des actions de conservation ex-situ (global): 13 Nombre des individus matures d'arbres menacés protégés in situ (global) : données non disponibles actuellement.</p> <p>Nombre des semis des espèces d'arbres menacés plantés et/ou protégés (global): 500 Nombre des semis avec la diversité génétique appropriée plantée et le taux de survie associée (niveau du projet/court-terme) : 250-500</p> <p>Nombres des hectares des aires protégées avec la gestion de la diversité des espèces d'arbres</p>	
--	---	---	---	--

	supplémentaires des sites clés des espèces d'arbres CR/EN dans les trois ZTIPS au cours des 6 premiers mois et surveillées chaque année en novembre avant la principale saison des incendies.	les membres de la communauté désignés pour créer les pare-feux avec les conseils et la supervision du personnel du projet et des partenaires, emplacement des coupe-feu convenu, calendrier de mise en œuvre convenu (MEEF, AGEDD) et progrès suivis lors des visites mensuelles. A.1.4.2 Équipement et formation fournis par le projet aux communautés locales pour permettre la création de pare-feux.	menacées renforcée (global): 11055 ha SS : Implication des agences gouvernementales pour poursuivre le projet. SS : Les interventions du projet sont intégrées à d'autres initiatives à long terme, impliquant le gouvernement.	
Objectif 2 Grâce à une coopération étroite et continue avec le Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts du gouvernement guinéen (MEEF) et nos autres partenaires dans le pays, réaliser un changement de politique sur la conservation in situ des espèces d'arbres menacées à l'échelle mondiale en Guinée par la création et l'acceptation d'un National Plan d'action qui accordera un statut de protection officiel aux 27 espèces d'arbres menacées à l'échelle mondiale (CR et EN) en Guinée, et qui les inclura dans les programmes de reboisement forestier. Dans le cadre du projet proposé, nous assurerons la mise en œuvre directe de ce	R.2.1 Plan d'action national pour recommander l'inclusion d'espèces d'arbres indigènes, y compris les espèces EN / CR à l'échelle nationale dans les programmes de reboisement, d'ici la fin de l'année 1,5 R.2.2 Inclusion d'espèces d'arbres indigènes CR / EN dans trois programmes de replantation d'arbres de la province de Guinée Maritime, en accord avec les gestionnaires, d'ici la fin de l'année 1, la mise en œuvre a commencé, d'ici la fin de l'année 2.	A.2.1.1 Le Groupe de travail actuel sur les plans d'action pour la conservation (PAC) et les ZTIPs rédigeront une PAC pour chacune des 27 espèces d'arbres menacées en Guinée selon les normes internationales, avec des recommandations pour planter des espèces d'arbres EN / CR menacées dans le cadre des programmes de reboisement actuels gérés par le MEEF. A.2.2.1 Le groupe de travail conseille et négocie les canaux pour faire accepter le plan d'action par les programmes de reboisement. A.2.2.2. Engager les unités forestières locales et les ONG à propager les espèces indigènes	Nombre des hectares avec renforcement des activités d'application de la loi axées sur l'exploitation forestière illégale (global) : 56210 ha Nombres et catégories des bénéficiaires (soutien à la planification stratégique ; niveau du projet) : 12 membres du groupe de travail pour les PACs (y compris les universitaires, ONGs et représentants gouvernementales). Nombre de plans d'action pour la conservation des arbres publiés (global) : 1 PAC nationale globale pour 27 espèces.	£39950

<p>Plan d'Action National dans la région Guinée Maritime.</p>	<p>R.2.3 La Stratégie nationale pour la biodiversité (Monographie nationale) comprend les 27 espèces d'arbres menacées EN / CR et le statut national de protection prévu, tous les deux d'ici la fin de l'année 2, pour les protéger au niveau national dans la loi, application surveillée par le MEEF.</p>	<p>menacées et à inclure dans leurs mélanges de plantations. A.2.3.1 Une liste de 27 espèces d'arbres EN / CR menacées avec justification a été élaborée pour inclusion dans la stratégie nationale sur la biodiversité et pour le statut national protégé. A.2.3.2 Ateliers organisés par le groupe de travail à HNG-UGANC pour développer les documents nécessaires à l'incorporation par le gouvernement dans la législation.</p>	<p>Nombres et catégories des bénéficiaires (rédaction de manuels ; niveau du projet) : 6 partenaires du projet.</p> <p>SS : Les interventions du projet sont intégrées à d'autres initiatives à long terme, impliquant le gouvernement.</p>	
<p>Objectif 3 Sensibiliser le public, en particulier parmi les écoliers, au fait que : (1) des espèces d'arbres guinéens rares et endémiques existent, et (2) sont fortement menacées par les activités humaines et doivent donc être protégées pour assurer un environnement sain qui fournit des services écosystémiques.</p>	<p>R.3.1 Incorporation de faits clés sur les 27 espèces d'arbres EN / CR de Guinée dans une nouvelle édition élargie et révisée du Guide des espèces et habitats menacés pour les enseignants du secondaire, d'ici la fin de l'année 2.</p> <p>R.3.2. Sensibilisation dans les écoles et les communautés locales en créant des jardins d'espèces végétales rares et en distribuant des fourneaux améliorés.</p>	<p>A.3.1.1 Équipe de projet, avec la contribution et l'examen du Groupe de travail sur les plans d'action pour la conservation, en consultation avec le Ministère guinéen de l'enseignement secondaire, projet de texte pour l'édition révisée. Engager un concepteur et un imprimeur pour produire des copies à diffuser dans les écoles secondaires.</p> <p>A.3.2.1. Création de trois jardins scolaires et groupes de plantation d'arbres pour planter et entretenir les zones nouvellement plantées. Cuisinières améliorées distribuées pour réduire la consommation de bois pour la cuisson.</p> <p>A.3.2.2. Un concours pour créer un emblème pour le projet basé</p>	<p>Nombres et catégories des bénéficiaires directes des actions de sensibilisation (global) : 500 participants de la communauté locale et les partenaires du projet.</p> <p>Nombres et catégories des bénéficiaires directes (Programmes de sensibilisation ; niveau du projet) : 150</p> <p>Nombres et catégories des bénéficiaires directes (Ateliers ; niveau du projet) : 300</p> <p>Nombres et catégories des bénéficiaires directes (fourneaux ou biogaz ; niveau du projet) : 200</p> <p>SS : Résultats influençant les changements à long terme des</p>	<p>£39996</p>

		sur les espèces d'arbres cibles avec les écoles locales, dans le but d'utiliser cet emblème pour des t-shirts, etc. pour promouvoir le projet et l'engagement avec les espèces cibles.	comportements et des attitudes locales.	
TOTAL BUDGET REQUESTED				£272446

Activités	No. des mois demande	Année 1				Année 2				Année 3			
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
R.1.1 Pépinières des arbres établis dans les écoles et villages des communautés locales à côté de chaque des trois ZTIPs, et amélioration de la pépinière à UGAN	9												
A.1.1.1 les communautés locales ont consultées, convenus et désignée des zones dans les écoles et villages pour les pépinières, convenu de conditions et fournir la main d'œuvre et construire.	3												
A.1.1.2 Equipement et matériaux pour la construction des pépinières sont achetées par le projet et fournies aux communautés.	1												
A.1.1.3 Formation donnée aux communautés dans la construction et l'entretien des pépinières, l'utilisation correcte des matériaux et la propagation des plantes.	9												
R.1.2 La récolte des graines des 13 espèces d'arbre CR/EN fournit 1800 graines pour multiplier dans les pépinières d'ici la fin d'année 1 et année 2.	48												
A.1.2.1 Les données existantes ont été examinées et utilisées pour planifier l'emplacement et le moment de la collecte des semences de 13 espèces d'arbres EN / CR.	2												
A.1.2.2 2 Autorisation obtenue pour récolter les semences, missions de collecte exécutées, semences obtenues et livrées aux pépinières.	12mois pendant 2 années												
R.1.3 Les pépinières produisent 250 à 300 semis d'arbres EN / CR par an à 1,5 an et 2,5 ans pour la plantation d'enrichissement avec protection contre les incendies dans l'habitat, pour l'incorporation dans les programmes de reboisement.	30												
A.1.3.1 Les pépinières communautaires locales sont surveillées chaque semaine par des rapports téléphoniques et des inspections mensuelles pendant la phase de propagation de janvier à juin pour s'assurer que les plants sont disponibles pour la plantation en juin de l'an 2.	12												
A.1.3.2 Les modèles de germination et les taux de croissance sont surveillés à la pépinière HNG-UGANC pour développer des protocoles à utiliser dans la propagation future.	12												
R.1.4 des pare-feux ont été installée et entretenus pour protéger les pertes supplémentaires des sites clés des espèces d'arbres CR/EN dans les trois ZTIPS au	6												

cours des 6 premiers mois et surveillées chaque année en novembre avant la principale saison des incendies.														
A.1.4.1 Réunions communautaires pour convenir d'accepter les pare-feux tenus au début du projet ; accord sur les membres de la communauté désignés pour créer les pare-feux avec les conseils et la supervision du personnel du projet et des partenaires, emplacement des coupe-feu convenu, calendrier de mise en œuvre convenu (MEEF, AGEDD) et progrès suivis lors des visites mensuelles.	6													
A.1.4.2 Équipement et formation fournis par le projet aux communautés locales pour permettre la création de pare-feux.	3													
R.2.1 Plan d'action national pour recommander l'inclusion d'espèces d'arbres indigènes, y compris les espèces EN / CR à l'échelle nationale dans les programmes de reboisement, d'ici la fin de l'année 1,5.	9													
A.2.1.1 Le Groupe de travail actuel sur les plans d'action pour la conservation (PAC) et les ZTIPs rédigeront une PAC pour chacune des 27 espèces d'arbres menacées en Guinée selon les normes internationales, avec des recommandations pour planter des espèces d'arbres EN / CR menacées dans le cadre des programmes de reboisement actuels gérés par le MEEF.	9													
R.2.2 Inclusion d'espèces d'arbres indigènes CR / EN dans trois programmes de replantation d'arbres de la province de Guinée Maritime, en accord avec les gestionnaires, d'ici la fin de l'année 1, la mise en œuvre a commencé, d'ici la fin de l'année 2.	21													
A.2.2.1 Le groupe de travail conseille et négocie les canaux pour faire accepter le plan d'action par les programmes de reboisement.	6-9													
A.2.2.2. Engager les unités forestières locales et les ONG à propager les espèces indigènes menacées et à inclure dans leurs mélanges de plantations.	21													
R.2.3 La Stratégie nationale pour la biodiversité (Monographie nationale) comprend les 27 espèces d'arbres menacées EN / CR et le statut national de protection prévu, tous les deux d'ici la fin de l'année 2, pour les protéger au niveau national dans la loi, application surveillée par le MEEF.	24													
A.2.3.1 Une liste de 27 espèces d'arbres EN / CR menacées avec justification a été élaborée pour inclusion dans la stratégie nationale sur la biodiversité et pour le statut national protégé.	24													
R.3.1 Incorporation de faits clés sur les 27 espèces d'arbres EN / CR de Guinée dans une nouvelle édition élargie et révisée du Guide des espèces et habitats menacés pour les enseignants du secondaire, d'ici la fin de l'année 2.	9													

A.3.1.1 Équipe de projet, avec la contribution et l'examen du Groupe de travail sur les plans d'action pour la conservation, en consultation avec le Ministère guinéen de l'enseignement secondaire, projet de texte pour l'édition révisée. Engager un concepteur et un imprimeur pour produire des copies à diffuser dans les écoles secondaires.	9												
R.3.2. Sensibilisation dans les écoles et les communautés locales en créant des jardins d'espèces végétales rares et en distribuant des fourneaux améliorés.	12												
A.3.2.1. Création de trois jardins scolaires et groupes de plantation d'arbres pour planter et entretenir les zones nouvellement plantées. Cuisinières améliorées distribuées pour réduire la consommation de bois pour la cuisson.	12												
A.3.2.2. Un concours pour créer un emblème pour le projet basé sur les espèces d'arbres cibles avec les écoles locales, dans le but d'utiliser cet emblème pour des t-shirts, etc. pour promouvoir le projet et l'engagement avec les espèces cibles.	6												